

Candela Invest
Société anonyme
(anciennement *Sica Invest*)
Boulevard de la Cambre 33
1000 Bruxelles
BCE 0810.604.650
(la « Société » ou « SICA INVEST »)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE
AU 31 JUILLET 2015

ATTESTATION

Le Conseil d'Administration de CANDELA INVEST, anciennement SICA INVEST, ci-après représenté par Monsieur Marco MENNELLA, administrateur délégué, atteste que, à sa connaissance, les états financiers repris en annexe, établis conformément aux normes comptables belges, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de SICA INVEST, et que le rapport de gestion repris en annexe contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de SICA INVEST, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruxelles, le 10 novembre 2015



Marco MENNELLA
Administrateur délégué

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 JUILLET 2015

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, devant avoir lieu le 27 novembre 2015 à 10h00, au siège de la société à 1000 Bruxelles, boulevard de la cambre 33, le présent rapport de gestion du Conseil d'Administration, établi conformément à la législation applicable, afférent aux comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 juillet 2015, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

A. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SES ACTIVITES

SICA INVEST, jusqu'en avril 2013, était une société d'investissement ayant pour vocation la détention et la gestion active de participations minoritaires dans des sociétés de type « small caps ». Parmi ces sociétés « small caps » étaient au départ visées les sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le marché Alternext d'Euronext Brussels, mais également les sociétés de faible capitalisation visant une admission prochaine sur l'un de ces marchés.

Compte tenu d'une part du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés et d'autre part d'une situation financière structurellement déficitaire, SICA INVEST a décidé en 2013 de changer sa stratégie d'investissement tout en maintenant son même objet social afin de s'orienter vers l'acquisition de participation majoritaire dans des sociétés non cotées ayant une activité industrielle avec un historique de rentabilité.

*Lors de l'assemblée générale de la Société convoquée pour le 20 juillet 2015 et mise en continuation pour se clôturer le 10 août, la Société a procédé au changement de sa dénomination sociale en **Candela Invest S.A.** ainsi qu'à des opérations sur le capital – voir section B 3 - qui lui ont permis de reprendre une participation importante dans le capital de la société V-Lux, active dans le secteur de l'illumination industrielle et principalement la production de luminaires étanches. Désormais l'actif principal de Candela Invest est représenté par sa participation dans le capital de V-Lux.*

Suite à cette opération Candela Invest est, à ce jour, une holding de participations active principalement dans le secteur du luminaire

Politique d'investissement et stratégie

Le capital initial de la Société résulte de l'apport, par un nombre limité d'investisseurs, d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles dans des sociétés admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels ou dans des sociétés non cotées visant une admission prochaine sur ce marché. La Société ne prenait en règle générale que des participations minoritaires dans les sociétés dans lesquelles elle investissait.

Compte tenu du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés, et afin de faire face aux pertes récurrentes subies depuis sa constitution, la Société a décidé d'une part de s'orienter davantage vers les valeurs non cotées et d'autre part de modifier sa politique de développement et d'investissement. En vue de cette nouvelle politique d'investissement, l'assemblée générale particulière de la Société, qui s'est réunie le 15 avril 2013, a mis fin aux mandats des anciens administrateurs de la Société et a constitué un nouveau Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ainsi constitué, s'est réuni le 6 mai 2013 pour arrêter la nouvelle politique de développement et d'investissement de la Société. Cette nouvelle politique s'oriente essentiellement autour de trois points.

- (i) A ce jour, la Société ne facturait pas de *management fees* à ses participations et tirait ses revenus des éventuelles plus-values sur participations et des éventuels dividendes. Le Conseil d'Administration a décidé de modifier sa politique de facturation. Dorénavant, la Société facturera ses services aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ce qui lui permettra de financer son fonds de roulement tout en préservant la valeur de ses actifs ;
- (ii) Le Conseil d'Administration entend également analyser les actuels frais et engagements financiers de la Société afin de les réduire au maximum et d'ainsi réduire ses besoins en fonds de roulement pour les années futures ; et
- (iii) Le Conseil d'Administration souhaite s'écarter de la politique d'acquisition annoncée par l'ancien management, et de réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles non cotées avec un historique de rentabilité. Ces participations seront actives dans le même secteur ou dans des secteurs présentant des synergies. Par voie de conséquence, la Société entend se présenter désormais comme un holding sectoriel dont l'objectif est d'accompagner ces participations à forte potentialité.

Le Conseil d'Administration envisage par ailleurs, dans les limites offertes par la liquidité des marchés de cotations de ses participations, de céder l'ensemble de ses participations minoritaires.

Politique de dividende

Lors de ses prochains exercices comptables la Société envisage de distribuer des dividendes.

B. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

B.1 Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 juillet 2015 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Les principaux postes des comptes annuels sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

B.1.1 Compte de résultats de la Société

Les charges d'exploitation s'élèvent 107.901,93 €, au 31 juillet 2015, à Elles s'élevaient à 82.687 € au 31 juillet 2014.

La perte d'exploitation fait apparaître, au 31 juillet 2015, une perte de 82.901,93 € contre une perte de 82.687 €, au 31 juillet 2014.

Les produits financiers s'élèvent, au 31 juillet 2015, à 34.052,40 €, contre 14.136 €, au 31 juillet 2014.

Les charges financières s'élèvent, au 31 juillet 2015, à 2.939.40 € contre 41.456 € au 31 juillet 2014

La perte courante avant éléments exceptionnels diminue à 51.788.92€ au 31 juillet 2015 contre une perte de 110.006 € au 31 juillet 2014.

Les produit exceptionnels diminue à 10.018,08 au 31 juillet 2015 contre 102.702,6 € au 31 juillet 2014.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 236.249,04 € à la clôture au 31 juillet 2015 contre 186.454 € à la clôture au 31 juillet 2014.

Les comptes annuels de la Société clôturés au 31 juillet 2015 présentent un résultat de l'exercice déficitaire de 278.019,88 €. Il était déficitaire de 193.758 € au 31 juillet 2014.

B.1.2 Bilan de la Société

Les capitaux propres au 31 juillet 2015 diminuent à - 458.662,87 € contre - 180.643 €, au 31 juillet 2014.

Les immobilisations financières au 31 juillet 2015 diminuent à 230.995,34 € contre 456.553 € pour l'exercice précédent.

B.1.3 Information sur la représentation du capital de la Société

Le capital social s'élève à 2.630.462,23 € et est représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

B.1.4 Evolution de l'actionnariat de la Société

SICA INVEST n'a pas reçu de déclaration de participation importante d'un actionnaire depuis le dernier rapport annuel.

B.2 Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)

B.2.1 Faits marquants de l'exercice

B.2.1.1 Investissements à venir

Le Conseil d'Administration a continué à négocier avec l'actionnaire de la Cible. Cette acquisition était envisagée endéans le mois de juillet 2015 et concernait 100% des actions de la Cible. Le financement de cette acquisition s'effectuera :

- D'une part par le biais d'une émission obligataire zéro coupon convertible cum warrant dont le produit financera l'acquisition de 50% du capital de la Cible.
- D'autre part l'actuel actionnaire de référence de la Cible effectuera une augmentation de capital dans la Société par apport du 50% des actions restante de la Cible au capital de la Société.

Pour le surplus, le Conseil d'Administration renvoie au point B3 du présent rapport.

B.2.2 Informations relatives aux questions environnementales

La Société n'est pas confrontée à des questions environnementales.

B.2.3 Informations relatives aux questions de personnel

La Société n'a pas engagé de personnel.

B.2.4 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Risque de liquidité et de trésorerie.

Les fonds propres de la Société indiquaient que sur le marché actuel, la cession de l'ensemble des participations n'aurait pas couvert l'ensemble des frais et engagements financiers de la Société.

De plus le portefeuille de la Société était composé d'un certain nombre d'actions principalement de sociétés admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels. Les caractéristiques de ce marché sont telle qu'il est peu contrôlé, peu transparent et surtout peu liquide.

Dans une telle situation financière et compte tenu de la relative illiquidité de ses participations en absence d'une large opération de refinancement et un changement structurel de *business model* la continuité de la Société n'aurait pu être assurée.

Pour ces raisons le Conseil d'Administration a convoqué deux Assemblée Générale Extraordinaire

- La première pour le 20 juillet 2015, cette Assemblée a été mise en continuation pour se clôturer le 10 aout 2015. A cette occasion le Conseil d'Administration a soumis au vote de cette Assemblée l'opération de refinancement telle que décrite au point B3 du présent rapport.
- La deuxième pour le 31 juillet 2015, cette Assemblée aussi a été mise en continuation pour se clôturer le 10 aout 2015. A cette occasion le Conseil d'Administration a soumis au vote de cette Assemblée d'imputer les pertes sur le capital

Le Conseil d'Administration attire l'attention des actionnaires sur le fait que ces deux Assemblées se sont clôturées après la date de clôture de l'exercice social, à savoir le 31 juillet 2015, auquel le présent rapport se rapporte.

B.2.5 Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière

Le Conseil d'Administration signale qu'à sa connaissance, il n'y a aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non financière qui donnerait un éclairage sur la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels sociaux et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

B.3 Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Ainsi qu'indiqué au point B.2.4 du présent rapport en absence d'une large opération de refinancement et d'un changement de business model de la Société la gestion de celle-ci dans une optique de continuité ne peut être assurée par le Conseil d'Administration.

A cet effet le Conseil d'administration a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 20 juillet 2015 et a été clôturée le 10 aout 2015 afin de se prononcer sur le projet de refinancement envisagé et négocié par le Conseil d'Administration (le « Projet »).

Pour rappel le Projet approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire clôturée le 10 aout 2015 a pour objectif de réaliser la nouvelle politique d'investissement de la Société en effectuant une première transaction qui vise, d'une part à acquérir cent pour cent (100%) des actions de la société V-Lux et d'autre part à renforcer les fonds propres de la Société.

En absence de ce refinancement et de l'acquisition de V-Lux la pérennité de la Société n'aurait pas été assurée.

Le Projet prévoit d'une part une augmentation du capital par apport en nature tant des obligations émises par la Société le 12 novembre 2010 (les « Obligations ») que de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de la société V-Lux (les « Actions »), correspondant à 50% de son capital social, et d'autre part grâce à l'émission et au placement d'Obligations Convertibles *cum warrant* ainsi que à l'émission de Droits de souscription.

Grace au produit du placement des Obligations Convertibles *cum warrants* la Société réalisera l'acquisition de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de VLUX, pour le prix de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) et représentant le solde des cinquante pour cent (50%) du capital social de cette dernière.

Suite à l'apport des Actions correspondant à 50% du capital de la société V-Lux et à l'acquisition du cinquante pour cent (50%) des actions V-Lux restantes, la Société détiendra cent pour cent (100%) du capital de V-Lux.

Les étapes du Projet

Etape 1 Apport des Obligations

La Société a pris acte du fait que suite aux pertes récurrentes ses fonds propres se détériorent et sont sur base des résultats 2013/2014, négatifs. Compte tenu de sa situation financière et notamment de ses fonds propres la Société n'est plus en mesure de garantir le remboursement des cents (100) Obligations émises par la Société le 12 novembre 2010 ni le paiement des intérêts. Ces Obligations furent émises par la Société à une valeur de souscription de cinq cents euro (EUR 500) chacune – soit une émission de cinq cent mille euro (EUR 500.000) - et portaient un intérêt de huit pour cent (8%) sur une durée de cinq (5) ans.

Compte tenu de la situation financière de la Société et afin de renforcer les fonds propres de celle-ci les détenteurs des Obligations (les Obligataires) ont acceptés de faire apport en nature de leurs Obligations (l'Apport), à charge de la Société de réaliser l'augmentation de capital corrélative à cet apport. Les Obligataires ont également abandonné d'une part le prorata des intérêts courus à partir du 1^{er} Janvier 2013 et d'autre part deux cent euros (EUR 200) par Obligation de sorte que l'augmentation de capital réalisée en vue de rémunérer l'Apport sera d'une valeur de trois cent mille (EUR 300.000).

	Situation au 31-07-14	apport des obligations
Augmentation capital		300.000,00
fonds propres	2.630.462,23	2.930.462,23
	- 180.642,99	319.357,01
Emission nouvelles actions		3.000.000,00
actions	818.194,00	3.818.194,00
pair comptable	3,21	0,77
valeur en action/fond propres	- 0,22	0,08

En contrepartie de l'abandon des intérêts ainsi que des deux cent euros (EUR 200) de créances par Obligation, la Société émettra cent (100) Droits de Souscription en faveur des Obligataires, au prorata des Obligations en leur possession, chaque Droits de Souscription permettant de souscrire au prix d'exercice de mille cinq cent euro (EUR 1.500) à dix mille actions (10.00) actions de la société soit zéro virgule quinze euro (EUR 0,15) par action.

L'apport de ces Obligations a été réalisé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet et clôturée le 10 aout 2015.

Etapes 2 Apport de 50% des actions V-lux

La Société poursuit l'objectif d'augmenter ses fonds propres et surtout d'évoluer vers un *business model* qui structurellement lui permette de faire face à l'ensemble de ses frais et charges, tout en lui assurant l'opportunité de poursuivre un parcours de croissance tant la valeur de son portefeuille que de ses revenus.

Afin de poursuivre ces deux objectifs le conseil d'administration de la Société nommé en avril 2013 a négocié avec les actionnaires de V-lux ainsi que V-Lux même l'acquisition de cent pour cent 100% des actions de cette dernière avec l'intention :

- d'une part de faire évoluer la Société vers un business model typique d'une holding de participation en acquérant une première participation non coté avec un historique de rentabilité et des projections de croissance sur son marché. Cette acquisition garanti aussi à la Société un contrat de *management* avec sa participation. Ce contrat de *management* concrétise un changement important et structurel du business model de la Société
- d'autre part d'entreprendre un programme d'acquisition de PME européenne actif dans le même secteur que V-Lux afin de viser une possible consolidation sectorielle. Cette consolidation sectorielle

permettrait aux diverses sociétés concernées de bénéficier d'importantes synergies. Ce projet de consolidation offre à la Société et à ses actionnaires d'importantes perspectives de croissance tant en termes de revenus que de plus-value potentielles sur l'ensemble du portefeuille de participations détenues.

Dans ce contexte et avec ces objectifs l'actionnaire de V-Lux a accepté de faire apport en nature de cinquante pour cent (50%) des actions V-Lux (l'Apport), soit 458 parts sociales, pour une valeur de cinquante millions d'euros (EUR 5.000.000) rémunéré par l'émission de cinquante millions (50.000.000) d'actions de la société sans désignation de valeur nominale - soit un prix unitaire de zéro virgule dix euro (EUR 0,10) l'action.

	Situation au 31-07-14	apport des obligations	apport des actions V- Lux
Augmentation		300.000,00	5.000.000,00
capital	2.630.462,23	2.930.462,23	7.930.462,23
fonds propres	- 180.642,99	319.357,01	5.319.357,01
Emission nouvelles actions		3.000.000,00	50.000.000,00
actions	818.194,00	3.818.194,00	53.818.194,00
pair comptable	3,21	0,77	0,15
valeur en action/fond propres	- 0,22	0,08	0,10

L'apport de ces actions de la société V-Lux a été réalisé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet et clôturée le 10 août 2015.

Etapes 3 Emission d'Obligations Convertibles *cum warrants* afin de financer l'acquisition du 50% de V-Lux

Afin de finaliser l'acquisition de cent pour cent (100%) des parts sociales de V-Lux la Société émettra un emprunt obligataire d'une valeur de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) avec l'objectif de financer l'acquisition du solde de quatre cent cinquante-huit (458) parts sociales de V-Lux pour le même montant.

Cet emprunt obligataire sera représenté par cinq mille (5.000) obligations zéro coupon convertible cum warrant d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune. Le prix de souscription de ces obligations zéro coupon convertible cum warrant correspondra à la valeur nominale soit mille euros (EUR 1.000) par obligation

Suite à l'émission de l'emprunt obligataire et grâce au produit de celui-ci la Société financera l'acquisition du 50% restant de V-Lux détenant ainsi 100% de cette dernière

L'émission de ces Obligations Convertible cum warrant a été votée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet mais ces obligations n'ont encore pas été émises par la Société et par conséquent l'acquisition de 100% des actions V-Lux n'a pas encore été réalisée.

Par ailleurs le Conseil d'administration a convoqué une autre Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 31 juillet 2015 et a été clôturée le 10 août 2015. Celle-ci a décidé d'apurer les pertes antérieures de la société de la Société s'élevant à €2.811.105,23 – ainsi que indiqué dans les comptes annuels de l'exercice comptable clôturé le 31 juillet 2014 – par un montant de €2.811.105,23 en réduisant le capital de telle sorte que celui-ci passe d'un montant de €7.930.462,23 – suite à l'augmentation de capital votée par l'Assemblée Générale du 20 juillet – à € 5.119.000.

Additionnellement le Conseil d'Administration souhaite aussi attirer l'attention des actionnaires sur l'action Photonike reprise sous le poste immobilisations financières.

La Société détient 91.255 action Photonike S.A. soit environ 3% du capital de cette société. Après analyse et sur base des informations à sa disposition le Conseil d'Administration a acté une réduction de valeur au 31 juillet 2015 de €481.826 soit de 100% de la valeur d'achat des actions Photonike.

En avril 2015 la société Photonike a déposé ses comptes annuels pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014 lesquels font apparaître une plus-value de réévaluation de €8.055.159.

A ce jour le Conseil d'Administration de la Société n'a pas d'autre information sur la société Photonike et cherche à contacter son management. Tant que d'autres informations ne seront pas disponibles le Conseil d'Administration de la Société n'envisage pas de changer son analyse.

B.4 Circonstances susceptibles d'avoir une incidence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)

Le Conseil d'Administration renvoie au point précédent.

B.5 Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)

La Société n'exerce pas d'activité de recherche et de développement.

B.6 Indications relatives à l'existence de succursales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)

La Société n'a pas établi de succursales.

B.7 Justification de l'application des règles comptables de continuité (art. 96, 6° C.soc.)

Suite aux lourdes réductions de valeurs, la Société a perdu la plus grande partie de sa substance.

Le bilan fait apparaître une perte reportée et le compte de résultats fait apparaître pendant trois exercices successifs une perte de l'exercice, ce qui oblige le Conseil d'Administration, conformément à l'article 96, 6° du Code des Sociétés, à justifier l'application des règles comptables de continuité.

L'application des règles comptables de continuité se justifie en raison de la poursuite des activités de la Société, nonobstant les pertes encourues et cela dans la mesure où les deux Assemblées Générales Extraordinaires du 20 juillet 2015 et du 31 juillet 2015 ont approuvé le plan de refinancement proposé par le Conseil d'Administration ainsi que décrit au point B.3 du présent rapport.

Le Conseil d'Administration a déjà soumis au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire, laquelle a approuvé, les différentes mesures, et notamment l'acquisition de V-LUX, qui permettent de redresser la situation financière de la Société, et conduisent à un redressement des fonds propres de la Société.

B.8 Information à insérer en vertu du Code des sociétés (art.96, 7° C. soc)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale (art. 523 C. Soc.) : Le Conseil d'Administration confirme qu'au cours de l'exercice social écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visées par l'article 523 du Code des sociétés. En effet, il n'a jamais été constaté, au cours d'une réunion du Conseil d'Administration, d'une situation dans laquelle un administrateur avait un intérêt opposé de nature

patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'Administration et vertu de laquelle la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés aurait dû être appliquée.

Recours au capital autorisé (art. 608 C. Soc.) : Le Conseil d'Administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a décidé d'aucune augmentation du capital de la Société dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'Administration n'a pas non plus décidé d'émettre des obligations convertibles ou des warrants au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2015.

Acquisition, cession et mise en gage d'actions propres (art. 624 et 630, § 1^{er} C. Soc.) : Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas directement ou indirectement acquis, cédé ou mis en gage ses propres actions.

B.9 Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)

Le Conseil d'Administration confirme que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui sont pertinents pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

B.10 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Le Conseil d'Administration renvoie au point B3.

B.11 Proposition d'affectation du résultat de la Société

La perte de l'exercice clos au 31 juillet 2015 est de 278.019,88 €.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale ordinaire, d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 juillet 2014 de la manière suivante :

Perte de l'exercice à affecter :	278.019,88 €
Perte reportée de l'exercice précédent	2.811.105 €
Résultat à reporter	3.089.125,10 €

B.12 Emoluments perçus par le commissaire en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux

Le commissaire de la Société au cours de l'exercice écoulé a reçu des émoluments pour un montant de €14.000 (htva) liés à des missions particulières accomplies au sein de la Société en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux.

B.13 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition (art. 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)

Les statuts de la Société contiennent certaines dispositions qui peuvent empêcher des transactions impliquant un changement de contrôle et ayant une influence sur le cours des actions de la Société, en l'occurrence la faculté donnée au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé en cas d'offre publique d'acquisition.

B.14 Administrateurs et commissaire de la Société

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juillet 2015 le Conseil d'Administration est composé de la manière suivante :

- Monsieur Cyril JOSSET
- Monsieur Marco MENNELLA

- Madame Jane ONG

Monsieur Cyril JOSSET est président du Conseil d'Administration de la Société et Monsieur Marco MENNELLA est délégué à la gestion journalière de la Société. Monsieur Cyril JOSSET, Monsieur Marco MENNELLA et Madame Jane ONG ont été nommés administrateurs de la Société pour une durée de 6 ans renouvelable par l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés aux 31 décembre 2020.

L'assemblée générale de la Société du 15 mai 2009 a nommé en qualité de commissaire de la Société, Monsieur Geert VAN GOOLEN, ayant ses bureaux à 1851 Grimbergen (Humbeek), Kerkstraat 152, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Son mandat est rémunéré huit mille euros (8.739 EUR) HTVA par an et il a été renouvelé pour une durée de 3 ans lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société du 18 décembre 2012.

B.15 Tableau de chiffres-clés

	2014/2015	2013/2014
Chiffre d'affaires	25.000,00 €	- €
Résultat d'exploitation	- 82.901,93 €	- 82.686,57 €
Résultat financier	34.052,41 €	- 14.117,38 €
Résultat courant	- 51.788,92 €	- 110.006,48 €
Produits exceptionnels	10.018,08 €	102.702,60 €
Charges exceptionnelles	- 236.249,04 €	- 186.453,80 €
résultat avant impôts	278.019,88 €	- 193.757,68 €
Impôts	- €	- €
Résultat net	- 278.020 €	- 193.757,68 €
Résultat net/nr d'actions	- 0,34 €	- 0,24 €



Le Conseil d'Administration
 Marco Mennella
 Le 10 novembre 2015

ETATS FINANCIERS CONTROLES

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: Candela Invest

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Bld de la Cambre N°: 33 Bte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise BE 0810.604.650

DATE 18 / 08 / 2015 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 27 / 11 / 2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 08 / 2014 au 31 / 07 / 2015

Exercice précédent du 01 / 08 / 2013 au 31 / 07 / 2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont ~~identiques~~ ^{non identiques} identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Jean Turpel
Bld de la Cambre 33, 1000 Bruxelles, Belgique

Administrateur
15/04/2013 - 29/11/2019

Marco Mennella
Bld de la Cambre 33, 1000 Bruxelles, Belgique

Administrateur délégué
15/04/2013 - 29/11/2019

Daniel Mouson
Souveraine 95, 1050 Ixelles, Belgique

Administrateur
15/04/2013 - 29/11/2019

Geert Van Goolen
(Reviseur d'entreprises)
Kerkstraat 152, 1851 Humbeek, Belgique
N° de membre: 1396

Commissaire
18/12/2012 - 27/11/2015

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: 28 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1.5.2.1.5.2.3.5.2.4.5.3.1.5.3.2.5.3.4.5.3.6.5.5.2.5.8.5.11.5.13.5.16.5.17.2.6.8.9

Marco Mennella
Administrateur-délégué

Signature
(nom et qualité)
Marco Mennella
Administrateur
CGR9002

* Mention facultative.
** Biffer la mention inutile.

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~XXXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	230.995,34	457.254,40
Frais d'établissement	5.1	20
Immobilisations incorporelles	5.2	21	701,60
Immobilisations corporelles	5.3	22/27
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Moblier et matériel roulant		24
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.4/	28	230.995,34	456.552,80
Entreprises liées	5.14	280/1	348,50	1,00
Participations		280	1,00	1,00
Créances		281	347,50
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	230.646,84	456.551,80
Actions et parts		284	230.646,84	456.551,80
Créances et cautionnements en numéraire		285/8
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	25.646,07	40.488,48
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	9.256,49	8.101,94
Créances commerciales		40
Autres créances		41	9.256,49	8.101,94
Placements de trésorerie	5.5.1/	50/53	1.835,20
Actions propres	5.6	50
Autres placements		51/53	1.835,20
Valeurs disponibles		54/58	10.930,51	30.551,34
Comptes de régularisation	5.6	490/1	5.459,07
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	256.641,41	497.742,88

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES(+)/(-)		10/15	-458.662,87	-180.642,99
Capital	5.7	10	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital souscrit		100	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13
Réserve légale		130
Réserves indisponibles		131
Pour actions propres		1310
Autres		1311
Réserves immunisées		132
Réserves disponibles		133
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	-3.089.125,10	-2.811.105,22
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Autres risques et charges	5.8	163/5
Impôts différés		168
DETTES		17/49	715.304,28	678.385,87
Dettes à plus d'un an	5.9	17	566.666,72	566.666,72
Dettes financières		170/4	566.666,72	566.666,72
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171	500.000,00	500.000,00
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174	66.666,72	66.666,72
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48	138.037,56	101.219,15
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42
Dettes financières		43	39.928,00	39.928,00
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439	39.928,00	39.928,00
Dettes commerciales		44	91.880,35	60.311,94
Fournisseurs		440/4	91.880,35	60.311,94
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	5.250,00
Impôts		450/3	5.250,00
Rémunérations et charges sociales		454/9
Autres dettes		47/48	979,21	979,21
Comptes de régularisation	5.9	492/3	10.600,00	10.500,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	256.641,41	497.742,88

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	25.000,00
Chiffre d'affaires	5.10	70	25.000,00
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	5.10	74
Coût des ventes et des prestations(+)/(-)		60/64	107.901,93	82.686,57
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609
Services et biens divers		61	106.058,61	80.398,50
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	82
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	701,60	1.202,74
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	1.141,72	1.085,33
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-82.901,93	-82.686,57
Produits financiers		75	34.052,41	14.135,70
Produits des immobilisations financières		750	34.003,50	14.117,38
Produits des actifs circulants		751	18,64	18,32
Autres produits financiers	5.11	752/9	30,27
Charges financières(+)/(-)	5.11	65	2.939,40	41.455,61
Charges des dettes		650	40.000,00
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651
Autres charges financières(+)/(-)		652/9	2.939,40	1.455,61
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts(+)/(-)		9902	-51.788,92	-110.006,48

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	10.018,08	102.702,60
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	10.018,08	100.115,30
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	2.587,30
Charges exceptionnelles(+)/(-)		66	236.249,04	186.453,80
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	235.923,04	186.453,80
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)		662
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	326,00
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		669
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-278.019,88	-193.757,68
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	67/77
Impôts		670/3
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-278.019,88	-193.757,68
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-278.019,88	-193.757,68

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-3.089.125,10	-2.811.105,22
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-278.019,88	-193.757,68
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-2.811.105,22	-2.617.347,54
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792
Affectations aux capitaux propres	691/2
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920
aux autres réserves	6921
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-3.089.125,10	-2.811.105,22
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/6
Rémunération du capital	694
Administrateurs ou gérants	695
Autres allocataires	696

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.013,70
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	6.013,70	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.312,10
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	701,60	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	6.013,70	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.201,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	4.201,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.201,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	4.201,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.551,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	6.551,77	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.551,77
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	6.551,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	23.901,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	23.901,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.000,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	4.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	1,00	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	347,50	
Remboursements	8591	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	347,50	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.365.744,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	2.365.744,79	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.365.744,79
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	2.365.744,79	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change(+)/(-)	8622	
Autres(+)/(-)	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.731.710,40
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retrails	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.731.710,40	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.275.158,60
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	235.923,04	
Reprises	8483	10.018,08	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retrails	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	1.501.063,56	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	230.646,84	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>Pigcell</i> BE 0820.368.293 Société anonyme Av Blucher 63, 1180 Uccle, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	13.904	15,06	0,0	31/12/2014	EUR	-13.370,00	-3.471,00
<i>Emd Music (chiffres consolidés)</i> BE 0428.918.855 Société anonyme Bld Général Wahis 16a, 1030 Schaerbeek, Belgique Actions sans désignation de valeur nominale	77.957	2,05	0,0	31/12/2014	EUR	8.043.000,00	841.000,00
<i>Team International Marketing (chiffres consolidés)</i> BE 0455.660.171 Société anonyme Middenhullaan 1, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	250.452	4,85	0,0	31/12/2014	EUR	-2.777.000,00	-2.251.000,00
<i>U & I Learning</i> BE 0460.563.918 Société anonyme Molenaarsstraat 111, 9000 Gent, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	33.920	1,95	0,0	31/12/2014	EUR	3.613.093,00	-1.954.494,00
<i>Photonike</i> BE 0808.462.831 Société anonyme Drève du Caporal 9c, 1180 Uccle, Belgique Action sans désignation de valeur nominale	91.255	3,0	0,0	31/12/2014	EUR	10.010.218,00	-166.002,00
<i>Arseus 2012</i> BE 0836.460.692 Société anonyme Bld de la Cambre 33, 1000 Bruxelles, Belgique Parts sociales	100	100,0	0,0	31/12/2014	EUR	-280.927,56	-934,89

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Montant non appelé	8682
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	1.835,20

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ÉTAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.630.462,23
(100)	2.630.462,23	

Modifications au cours de l'exercice

.....

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	2.630.462,23	818.194
8702	xxxxxxxxxxxxxxx	
8703	xxxxxxxxxxxxxxx	

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxx	

.....

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721
8722
8731
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747
8751

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Codes	Exercice
8761

Nombre de voix qui y sont attachées

8762
------	-------

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

8771
------	-------

Nombre de parts détenues par les filiales

8781
------	-------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	566.666,72
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	500.000,00
Dettes de location-financement et assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853	66.666,72
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	566.666,72

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	5.250,00
Dettes fiscales estimées	450
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

Nr. BE 0810.604.650

C 5.9

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.141,72	1.085,33
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134
Impôts et précomptes dus ou versés	9135
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136
Suppléments d'impôts estimés	9137
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
.....		
.....		
.....		
.....		

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	3.288.160,89
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	3.065.873,89
Autres latences actives		
<i>Déduction pour capital à risque</i>		222.287,00
.....		
.....		
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives		
.....		
.....		
.....		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145
Par l'entreprise	9146
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147
Précompte mobilier	9148

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	348,50	1,00
Participations	(280)	1,00	1,00
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	347,50	
Créances sur les entreprises liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice
.....
.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500
Conditions principales des créances		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501
Conditions principales des garanties constituées		
.....		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502
Conditions principales des autres engagements		
.....		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	8.739,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	14.000,00
Missions de conseils fiscaux	95062
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081
Missions de conseils fiscaux	95082
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire à 20% l'an.

Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique ne comprend pas de frais de recherche et développement.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %			
			Principal		Frais accessoires	
			Min	Max	Min	Max
1. Frais d'établissement	L	NR	20%		20%	
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20%		20%	
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux	Néant					
4. Installations, machines et outillage	Néant					
5. Matériel roulant.	Néant					
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR	20%-33,33%		20%-33,33%	
7. Autres immobilisations corporelles	Néant					

Immobilisations financières :

Actions :

Les participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse du dernier jour de l'exercice si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition. Pour les titres non cotés ceux-ci sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition sauf si après analyse le conseil d'administration estime, contenu de la situation financière et des perspectives, qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur. Le critère principale retenu par le conseil d'administration dans le cadre des titres non cotés est la continuité des activités.

Obligations :

Les titres à revenu fixe n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse le plus récent par rapport à la date de cloture si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les obligations non cotées le conseil d'administration a arrêté les mêmes règles que pour les titres non cotés

L'ensemble des valeurs repris sous cette rubrique est libellé en euro.

Placements de trésorerie :

Les règles d'évaluation sont identique aux immobilisations financières et ce poste est composé uniquement de valeurs libellées en euro.

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements composant le bilan sont uniquement en euro.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2015

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

En date du 31 juillet 2015, le Conseil d'Administration de la Société a arrêté les présents états financiers de la Société.

Les états financiers sont établis conformément aux Belgian GAAP.

Ils ne comprennent que des éléments en euros. Il n'y a aucune créance ou dette en devises.

NOTE 2 – FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur nette après déduction des amortissements.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déduction des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charge sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxe boursière, diminuée des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 juillet 2015. Les frais d'acquisition sont portés directement en charge.

Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charge.

Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'Administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charge.

NOTE 6 – PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.

NOTE 7 – VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

NOTE 8 – COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

Les intérêts courus sur les placements à terme sont comptabilisés au prorata en comptes de produits et en comptes de régularisation de l'actif.

NOTE 9 – COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

Les prorata de charges non encore reçues ont été provisionnés via les comptes de régularisation du passif.

NOTE 10 – COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS

Néant

NOTE 11 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les réductions de valeur non réalisées sont comptabilisées en charges financières.

RAPPORT DU COMMISSAIRE



IRE n°. 1.396

Geert Van Goolen

Réviser d'Entreprises

Kerkstraat 152

1851 Grimbergen

TVA: BE 779.071.039

Rapport du commissaire, relatif à l'exercice 01/08/2014-31/07/2015
présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la S.A.
CANDELA INVEST

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels, avec paragraphe explicatif

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice 01/08/2014 – 31/07/2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 256.641 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € -278.019.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société la plupart des explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31/07/2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Le portefeuille au 31/07/2015 contient des effets cotés sur le marché libre. Nous soulignons le manque de liquidité et donc le manque relatif de réaliser les actions, valorisées au cours du marché libre.

La société tombe dans l'application des articles 633 et 634 du Code des sociétés, les fonds propres au 31 juillet 2015 sont de € -458.662. Comme spécifié dans le rapport de gestion dans le point B.7., les mesures de restructuration et la poursuite des activités ont été approuvées par les deux Assemblée Générale Extraordinaire du 20 et du 31 juillet. Le plan de refinancement est décrit dans le point B.3. du rapport de gestion.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.


Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Certaines participations sont valorisées au

cours de bourse du Marché Libre au moment de la clôture des comptes annuels. Nous attirons l'attention sur le caractère spécifique du marché en question, un manque relatif de volume, de liquidité, et d'information sur l'évolution financière des participations.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et des remarques formulées ci-dessus, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Grimbergen, le 12/11/2015



Van Goolen Geert
Commissaire